



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision 14-mars-2016

Version 4

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit 101MA COPPER SPRAY-A-GASKET 9 OZ

Autres moyens d'identification

Code du produit 80697
Synonymes Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Aérosol, Produit d'étanchéité
Utilisations déconseillées Aucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant

ITW Permatex
6875 Parkland Blvd.
Solon, OH 44139 USA

Distributeur

ITW Permatex Canada
35 Brownridge Road, Unit 1
Halton Hills, ON Canada L7G 0C6
Telephone: (800) 924-6994

Numéro de téléphone de l'entreprise 1-87-Permatex
(877) 376-2839

Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24 Chem-Tel: 800-255-3924
International Emergency:
00+1+ 813-248-0585
Contract Number: MIS0003453

Adresse e-mail mail@permatex.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire selon l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Aérosol extrêmement inflammable	Catégorie 1
Gaz sous pression	Gaz liquéfié

Éléments d'étiquetage

Instructions en cas d'urgence

Danger

Provoque une sévère irritation des yeux
Susceptible de provoquer le cancer
Peut provoquer somnolence ou vertiges
Aérosol extrêmement inflammable
Récipient sous pression : Peut éclater sous l'effet de la chaleur



Aspect Cuivre

État physique Liquide Aerosol

Odeur Solvant

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuel requis

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Porter un appareil de protection des yeux/du visage

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Conseils de prudence - Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Mentions de mise en garde - Stockage

Garder sous clef

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé

Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C (122 °F)

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Dangers sans autre classification (HNOC)

Sans objet

Autres informations

- La classification comme cancérigène ou mutagène ne doit pas s'appliquer s'il peut être établi que la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de 1,3-butadiène (EINECS No. 203-450-8). Si la substance n'est pas classée comme cancérigène ou mutagène, les phrases S(2-)9-16 (Tableau 3.2) devraient au moins s'appliquer. La présente note ne s'applique qu'à certaines substances complexes dérivées du pétrole, visées dans la troisième partie

Toxicité aiguë inconnue

2.5 % du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

substance

Nom chimique	Numéro CAS	% massique	Secret industriel
gaz de pétrole liquéfiés adoucis	68476-86-8	30 - 60	*
acétone	67-64-1	15 - 40	*
dichlorométhane	75-09-2	10 - 30	*
acétate-d'éthyle	141-78-6	3 - 7	*
solvant naphta aliphatique léger (pétrole)	64742-89-8	1 - 5	*
cuivre	7440-50-8	1 - 5	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel.

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux	Consulter un médecin en cas de malaise.
Contact oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :. Laver la peau avec de l'eau et du savon. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Inhalation	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION. NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Voir la section 2 pour plus d'informations.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂), Agent chimique sec, Mousse

Moyens d'extinction appropriés

Aucun(e).

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Extremely flammable aerosol. In a fire or if heated, a pressure increase will occur and the container may burst, with the risk of a subsequent explosion.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
Autres informations	ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de

flammes dans le voisinage immédiat).

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Mettre en place une ventilation adaptée. Absorber avec une matière absorbante inerte. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après toute manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Contenu sous pression. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas percer ni incinérer les récipients.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Garder sous clef.

Matières incompatibles Agents comburants forts, Bases

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives pour l'exposition

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH IDLH
acétone 67-64-1	STEL: 750 ppm TWA: 500 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 2400 mg/m ³ (vacated) TWA: 750 ppm (vacated) TWA: 1800 mg/m ³ (vacated) STEL: 2400 mg/m ³ The acetone STEL does not apply to the cellulose acetate fiber industry. It is in effect for all other sectors (vacated) STEL: 1000 ppm	IDLH: 2500 ppm TWA: 250 ppm TWA: 590 mg/m ³
dichlorométhane 75-09-2	TWA: 50 ppm	TWA: 25 ppm (vacated) TWA: 500 ppm (vacated) STEL: 2000 ppm 5 min in any 3 h (vacated) Ceiling: 1000 ppm STEL: 125 ppm see 29 CFR 1910.1052	IDLH: 2300 ppm
acétate-d'éthyle 141-78-6	TWA: 400 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 1400 mg/m ³ (vacated) TWA: 400 ppm (vacated) TWA: 1400 mg/m ³	IDLH: 2000 ppm TWA: 400 ppm TWA: 1400 mg/m ³

cuivre 7440-50-8	TWA: 1 mg/m ³ Cu dust and mist	TWA: 0.1 mg/m ³ fume TWA: 1 mg/m ³ dust and mist (vacated) TWA: 0.1 mg/m ³ Cu dust, fume, mist	IDLH: 100 mg/m ³ Cu dust and mist TWA: 1 mg/m ³ Cu dust and mist
---------------------	---	--	---

NIOSH IDLH *Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie*

Autres informations Limites vacantes révoquées par décision de la Court of Appeals dans l'affaire opposant, aux États-Unis, AFL-CIO à l'OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques Douches
Rince-oeils
Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protections en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™ ou en PVC.

Protection respiratoire Porter un respirateur purificateur d'air homologué NIOSH équipé d'une cartouche ou d'un récipient pour les vapeurs organiques, le cas échéant.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide; Aerosol
Aspect Cuivre
Odeur Solvant
Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété Valeurs
pH Aucune information disponible
Point de fusion / point de congélation Aucune information disponible
Point / intervalle d'ébullition > 38 °C / >100 °F
Point d'éclair Aucune information disponible

Remarques • Méthode

Projection de flamme à ouverture de soupape complète ou retour de flamme à tout degré d'ouverture de la soupape
Acétate de butyle = 1

Taux d'évaporation >1
Inflammabilité (solide, gaz) Aucune information disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air
Limite supérieure d'inflammabilité: Aucune information disponible
Limite inférieure d'inflammabilité: Aucune information disponible
Pression de vapeur Not determined
Densité de vapeur >1
Densité relative 1.05
Hydrosolubilité Négligeable
Solubilité dans d'autres solvants Aucune information disponible
Coefficient de partage Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité Aucune information disponible
Température de décomposition Aucune information disponible
Viscosité cinématique Aucune information disponible
Viscosité dynamique Aucune information disponible
Propriétés explosives Aucune information disponible
Propriétés comburantes Aucune information disponible

Air = 1

Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	44.9%
Densité	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité**

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Matières incompatibles

Agents comburants forts, Bases

Produits dangereux résultant de la décomposition

Oxydes de carbone

Chlorure d'hydrogène

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation	Les vapeurs peuvent être irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. Peut provoquer une dépression du système nerveux central avec nausées, maux de tête, vertiges, vomissements et perte de coordination.
Contact oculaire	En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite.
Ingestion	En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
acétone 67-64-1	= 5800 mg/kg (Rat)	-	= 50100 mg/m ³ (Rat) 8 h
dichlorométhane 75-09-2	= 1600 mg/kg (Rat)	-	= 53 mg/L (Rat) 6 h = 76000 mg/m ³ (Rat) 4 h
acétate-d'éthyle 141-78-6	= 5620 mg/kg (Rat)	> 18000 mg/kg (Rabbit) > 20 mL/kg (Rabbit)	-
solvant naphta aliphatique léger (pétrole) 64742-89-8	-	= 3000 mg/kg (Rabbit)	-

Informations sur les effets toxicologiques**Symptômes** Aucune information disponible.**Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée****Sensibilisation** Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucune information disponible.

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
dichlorométhane 75-09-2	A3	Group 2A	Reasonably Anticipated	X

ACGIH (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)

A3 - Cancérogène pour l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2A - Cancérogène probable pour l'Homme

NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)

Hypothèse raisonnable - Cancérogène chez l'humain selon une hypothèse raisonnable

OSHA (Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité chronique Peut entraîner des effets indésirables sur le foie.

Effets sur certains organes cibles Système nerveux central, Système cardio-vasculaire (SCV), Yeux, Rein, Foie, Système respiratoire, Peau, Lungs.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH .

ETAmél (voie orale) 5387 mg/kg

ETAmél (voie cutanée) 90022 mg/kg

ETAmél 334 mg/l

(inhalation-poussières/brouillard

)

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

40.5 % du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés
acétone 67-64-1	-	4.74 - 6.33: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 6210 - 8120: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 8300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50	10294 - 17704: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 12600 - 12700: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
dichlorométhane 75-09-2	500: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 500: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	140.8 - 277.8: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 262 - 855: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 193: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 193: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 flow-through	1532 - 1847: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 190: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
acétate-d'éthyle 141-78-6	3300: 48 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	352 - 500: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static 220 - 250: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 484: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through	560: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static
solvant naphta aliphatique léger (pétrole) 64742-89-8	4700: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	-	-
cuivre 7440-50-8	0.0426 - 0.0535: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static 0.031 - 0.054: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static	0.2: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 0.052: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 1.25: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 0.3: 96 h Cyprinus carpio mg/L LC50 semi-static 0.8: 96 h Cyprinus carpio mg/L LC50 static 0.112: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 flow-through 0.0068 - 0.0156: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 0.3: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	0.03: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Aucune information disponible.

Mobilité

Aucune information disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
gaz de pétrole liquéfiés adoucis 68476-86-8	<=2.8
acétone 67-64-1	-0.24
dichlorométhane 75-09-2	1.25
acétate-d'éthyle 141-78-6	0.6

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets****Élimination des déchets**

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Emballages contaminés

Ne pas réutiliser le récipient.

Numéro de déchet EPA, États-Unis D001, F002

Nom chimique	RCRA	RCRA - Critères de classement	RCRA - Déchets de série D	RCRA - Déchets de série U
acétone 67-64-1	-	Included in waste stream: F039	-	U002
dichlorométhane 75-09-2	-	Included in waste streams: F001, F002, F024, F025, F039, K009, K010, K156, K157, K158	-	U080
acétate-d'éthyle 141-78-6	-	Included in waste stream: F039	-	U112

Nom chimique	RCRA - Composés organiques halogénés	RCRA - Déchets de série P	RCRA - Déchets de série F	RCRA - Déchets de série K
dichlorométhane 75-09-2	Category I - Volatiles	-	Toxic waste waste number F025 Waste description: Condensed light ends, spent filters and filter aids, and spent desiccant wastes from the production of certain chlorinated aliphatic hydrocarbons, by free radical catalyzed processes. These chlorinated aliphatic hydrocarbons are those having carbon chain lengths ranging from one to and including five, with varying amounts and positions of chlorine substitution.	-

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux selon l'État de Californie, États-Unis
acétone 67-64-1	Ignitable
dichlorométhane 75-09-2	Toxic
acétate-d'éthyle 141-78-6	Toxic Ignitable
cuivre 7440-50-8	Toxic

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT, États-Unis

ONU/n° d'identification	UN 1950
Nom d'expédition	Aérosols, Quantité limitée (LQ)
Classe de danger	2.1
Numéro de guide d'intervention d'urgence	126

IATA

ONU/n° d'identification	UN 1950
Nom d'expédition	Aérosols, inflammable, Composés, substances, Division, 6.1, Groupe d'emballage III
Classe de danger	2.1
Classe de danger subsidiaire	6.1
Code ERG	10P

IMDG

ONU/n° d'identification	UN 1950
Nom d'expédition	Aérosols
Classe de danger	2.1
N° d'urgence	F-D, S-U

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme
DSL/NDSL	Est conforme
EINECS/ELINCS	Est conforme
ENCS	Non répertorié.
IECSC	Est conforme
KECL	Est conforme
PICCS	Est conforme
AICS (Australie)	Est conforme

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs

substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
dichlorométhane - 75-09-2	0.1
cuivre - 7440-50-8	1.0

Catégories de danger selon SARA

311/312, États-Unis

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Danger d'incendie	Oui
Danger de dépressurisation soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit contient les substances suivantes, qui sont des polluants réglementés selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
dichlorométhane 75-09-2	-	X	X	-
cuivre 7440-50-8	-	X	X	-

CERCLA

Cette matière telle que livrée contient une ou plusieurs substances réglementées au titre de substances dangereuses par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités de substances dangereuses à déclarer	CERCLA/SARA (États-Unis), quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ), États-Unis
acétone 67-64-1	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
dichlorométhane 75-09-2	1 lb	-	RQ 1 lb final RQ RQ 0.454 kg final RQ
acétate-d'éthyle 141-78-6	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
cuivre 7440-50-8	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

Réglementations étatiques des États-Unis

Proposition californienne 65

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie

Nom chimique	Proposition californienne 65
dichlorométhane - 75-09-2	Carcinogen

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
acétone 67-64-1	X	X	X
dichlorométhane 75-09-2	X	X	X
acétate-d'éthyle 141-78-6	X	X	X
cuivre 7440-50-8	X	X	X

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide Sans objet

Classe de danger SIMDUT

A Compressed gases, B5 - Aérosol inflammable, D2B - Matières toxiques

16. AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION
--

<u>NFPA</u>	Dangers pour la santé 3	Inflammabilité 3	Instabilité 0	-
<u>HMIS</u>	Dangers pour la santé 3	Inflammabilité 3	Dangers physiques 0	Protection individuelle B

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis)
HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 14-mars-2016

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité